



PHILOSOPHIE ET REGLEMENTS 2019

CAMP BIVOUAC la Clé

★ BARRIE ★
★ BORDEN ★
★ COLLINGWOOD ★
★ PENETANGUISHENE ★



Le seul camp d'été
100% FRANCOPHONE
du comté de Simcoe!

Table des matières

Bienvenue au camp Bivouac 2019	3
Code de vie	3
Qui peut participer	4
Heures d'opération	5
Inscription	5
Tarifs	5
Rabais	5
Paiement	5
Frais de retard	5
Annulation d'inscription	6
Reçus d'impôt	6
Départ	6
Alimentation	6
Allergies	7
Médicaments	7
Maladie	7
Retrait d'un enfant	8
Santé et sécurité	8
Matériels à prévoir	9
Objets personnels	8
Excursions et sorties	9
Ratios de groupe	9
Parents accompagnateurs	9
Bénévoles	9
Témoignage pour l'amélioration du camp Bivouac	10
Pour nous contacter	10
Procédure de plainte	10
Horaire typique des activités hebdomadaires	11

~ BIENVENUE AU CAMP BIVOUAC 2019! ~

Une nouvelle saison de camp débute et nous voulons remercier, campeurs et parents, d'avoir choisi le camp Bivouac, le seul camp 100% francophone du comté de Simcoe. Nous sommes heureux de compter votre (vos) enfant(s) parmi nous au camp Bivouac 2019. Depuis plus de 25 ans, le camp Bivouac continue à offrir une expérience de camp inoubliable et enrichissante.

Encore une fois cette année, l'équipe dynamique du camp Bivouac est prête à accueillir votre (vos) enfant(s) à bras ouverts tous les jours à Barrie, Borden, Penetanguishene et à Collingwood. Nos équipes d'animation ont hâte de partager avec les enfants de nombreux jeux actifs, des projets d'art uniques et des thématiques amusantes. De plus, nos animateurs auront le plaisir d'accompagner vos enfants aux excursions et aux activités spéciales en nature.

Nous espérons que votre expérience de camp cet été surpassera vos attentes et que les enfants repartiront du camp fier de leur nouvelle expérience de vie d'équipe, confiants en leurs capacités et positifs face à leurs accomplissements.

~ Code de vie ~

Un code de vie a été mis sur pied pour le mieux-être et la sécurité de tous. Il s'applique dès l'arrivée et jusqu'au départ (service de garde inclus) de vos enfants dans tous les lieux et dans toutes les activités organisées par le camp de jour.

Les règlements

Le campeur s'engage à :

- ◇ Parler en français en tout temps;
- ◇ Donner sa présence au responsable en place à son arrivée et à tout moment lorsqu'exigé;
- ◇ Participer aux activités avec entrain, bonne humeur et plaisir;
- ◇ Respecter les consignes des adultes responsables;
- ◇ Faire preuve de respect envers toutes personnes qui fréquentent le camp (enfants, parents, animateurs, coordonnateurs, etc.);
- ◇ Ne pas détruire, briser, endommager le bien d'autrui, l'environnement ou le matériel du camp;
- ◇ Employer un langage poli et respectueux;
- ◇ Tenir compte des interventions des animateurs ou des coordonnateurs et agir en conséquence;
- ◇ Aucune forme de violence ne sera acceptée;
- ◇ Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels;
- ◇ Tenir les lieux propres, salubres et en bon état.

Dans le cas d'un manquement au code de vie du campeur, selon la gravité de la situation et la répétition des manquements, les mesures suivantes seront appliquées :

1. Le campeur est averti verbalement par l'animateur. Le parent est avisé verbalement en fin de journée par un employé du camp.
2. L'enfant est retiré temporairement des activités. Le parent est avisé verbalement en fin de journée par un employé du camp.
3. L'enfant est suspendu pour une journée, au choix de la directrice des services à la famille, le parent est avisé verbalement par le responsable du camp. Un avis écrit et verbal est émis au parent l'avisant qu'une récidive conduit à l'expulsion citée ci-dessous. Il n'y a pas de remboursement pour la journée de suspension.
4. L'enfant est exclu de tous les camps opérés par La Clé pour l'été en cours. La directrice des services à l'enfance avise verbalement et par écrit le parent. Dans ce cas, le remboursement sera émis en fonction du nombre de jours non utilisés (les frais d'inscription et les journées utilisées ne sont pas remboursables).

Un enfant qui serait incapable de participer aux activités du camp sans respecter les règles mentionnées ci-haut pourrait donc se voir expulser, dans les meilleurs intérêts du camp et du campeur.

Pour une infraction jugée grave, la direction se réserve le droit de donner une sanction qui tiendra compte de la gravité du geste, et ce, sans nécessairement suivre la gradation des procédures disciplinaires.

Il est à noter que tout bris de matériel causé par l'enfant sera à la charge du parent.

Toute l'équipe du camp de jour vous remercie de faire prendre connaissance du code de vie à votre enfant et vous remercie de votre collaboration.

~ Qui peut participer ~

Les enfants âgés de 5 à 12 ans qui fréquentent une école francophone ou à un programme d'immersion française. Le camp Bivouac est le seul camp complètement francophone dans le comté de Simcoe et la langue utilisée est le français. Nous encourageons votre enfant à s'exprimer en français en tout temps pendant son séjour au camp. Notre équipe d'animation est formée sur l'importance d'encourager le développement de l'identité franco-ontarienne et poussera votre enfant à toujours s'exprimer en français. Pour des raisons de sécurité, nous réservons le droit de retirer un enfant qui est incapable de le faire ou qui refuse de communiquer en français avec les autres campeurs et l'équipe d'animation.

~ Heures d'opération ~

Camp	Service de garde – avant	Heures de camp	Service de garde - après
Penetanguishene	7 h 30 à 9 h	9 h à 16 h	16 h à 17 h 30
Barrie	7 h 30 à 9 h		16 h à 18 h
Borden	7 h à 9 h		16 h à 17 h
Collingwood	7 h 30 à 9 h		16 à 17 h 30

~ Inscription ~

La période d'inscription débute le 5 avril 2019. Toutes les inscriptions sont faites en ligne dans l'espace client DIGIBOT via notre site Internet. Les inscriptions se poursuivent jusqu'à pleine capacité du groupe (sur le principe de premier arrivé, premier servi). L'inscription est obligatoire. Aucun enfant ne sera admis sans s'être inscrit à l'avance.

~ Tarifs ~

Le tarif du camp est de 145 \$ par semaine.

Les semaines du 2 juillet et du 6 août sont à \$125 par semaine.

Les frais de garde sont de 15 \$ avant le camp par semaine et 15 \$ après le camp par semaine.

~ Rabais ~

Un rabais unique de 30 \$ s'applique, si vous inscrivez 2 enfants ou plus d'une même famille.

~ Paiement ~

Le montant total des frais doit être payé lors de l'inscription de votre enfant. Pour des factures plus de 1 000 \$ vous pouvez faire une entente de paiement de 2 versements. Par contre, le montant total de la facture doit être payé au total avant le début de camp sinon votre enfant sera retiré du camp.

Modalités de paiement

Nous acceptons les paiements par PayPal seulement.

~ Frais de retard ~

Tout parent qui est en retard (après l'heure de fermeture et/ou du camp) se verra facturer des frais de retard de **10 \$ pour chaque 15 minute de retard**. *Nous ne ferons aucune exception à cette règle.*

~ Annulation d'inscription ~

Vous devez envoyer votre demande d'annulation à l'adresse courriel bivouac@lacle.ca et indiquer la raison de l'annulation. Nous vous enverrons un courriel de confirmation de votre demande.

Toute annulation sera assujettie à des **frais administratifs de 25 \$ par campeur par semaine**. Il n'y aura aucune annulation pendant la période du camp (2 juillet au 23 août 2019).

Aucun remboursement ne sera accordé pendant la période du camp (2 juillet au 23 août 2019) sauf en cas de raison majeure (ex : maladie, blessure) avec certificat médical à l'appui. Les frais administratifs seront appliqués.

~ Reçus d'impôt ~

Les reçus pour fin d'impôt seront accessibles via votre compte web Digibot. Les reçus seront faits au nom du parent payeur.

~ Départ ~

Pour la sécurité de votre enfant, seules les personnes autorisées sur le formulaire d'inscription auront le droit de venir chercher votre enfant. Si nous n'avons jamais rencontré la personne, même si elle est indiquée sur le formulaire d'inscription, il sera nécessaire de présenter une pièce d'identité. Si une personne n'est pas identifiée sur le formulaire d'inscription et que vous voulez que celle-ci vienne chercher votre enfant, veuillez remplir le formulaire « Autorisation de départ » et le remettre à l'animateur/trice de votre enfant.

~ Alimentation ~

Votre enfant devra apporter deux collations (am et pm) et un repas nutritif froid pour son dîner ainsi qu'une bouteille d'eau et des breuvages.

En nouveauté cette année, il vous est possible d'acheter des repas pour le dîner et des collations, offert par le service de traiteur Le Gosier. Les repas doivent être commandés via Digibot au moins une semaine à l'avance. Plus d'information est disponible sur Digibot au moment de placer vos commandes. Les repas du Gosier **ne sont pas offerts les jours de sorties**, ils sont seulement disponibles les jours passés sur le site du camp.

~ Allergies ~

Certains de nos campeurs sont aux prises avec de graves allergies aux noix et arachides. Nous vous demandons votre collaboration afin de nous aider à rendre les sites aussi sécuritaires que possible pour tout le monde. C'est pourquoi nous vous demandons d'éviter les collations, repas ou autre qui pourraient contenir des produits ayant été mis en contact ou contenant des noix ou des arachides.

~ Médicaments ~

Le parent doit remplir le formulaire de demande d'administration de médicament. Aucun médicament ne sera administré sans ordonnance et directives écrites du parent. Le médicament doit être dans son contenant original avec le nom de l'enfant indiqué.

~ Maladie ~

Un enfant malade **ne sera pas admis au camp** s'il ne peut suivre les activités courantes.

Chaque matin et pendant la journée, l'état de santé de votre enfant sera évalué par l'animateur. Si votre enfant présente des symptômes ci-dessous, il sera retourné à la maison.

- ◇ Présence de fièvre-température plus élevée que 38°C/100.04°F.
- ◇ Présence de maladie contagieuse.
- ◇ Présence de vomissement.
- ◇ Présence de diarrhée.
- ◇ Présence d'éruption cutanée, infection, etc.

Réintégration de l'enfant dans le groupe

Votre enfant pourra réintégrer le camp si :

- ◇ Absence de fièvre depuis 24 heures sans usage de médicament.
- ◇ Absence de vomissement depuis 24 heures.
- ◇ Absence de diarrhée depuis 24 heures.
- ◇ Un papier du médecin sera obligatoire pour la réintégration de l'enfant (maladie contagieuse, éruption cutanée, infection, etc.).

~ Retrait d'un enfant ~

Le camp Bivouac se réserve le droit d'exclure temporairement ou d'annuler immédiatement l'inscription de votre enfant si :

- ◇ Son comportement est contraire au code de vie du camp;
- ◇ Les conditions d'inscription ne sont pas respectées;
- ◇ Les frais d'inscription ne sont pas payés en totalité;
- ◇ Son niveau de français n'est pas suffisant pour sa sécurité et la sécurité des autres campeurs;
- ◇ Votre enfant a des besoins particuliers que nous pouvons lui apporter pour sa sécurité et la sécurité des campeurs.

Une lettre de retrait vous sera envoyée pour confirmer le retrait de votre enfant ainsi que le remboursement.

~ Santé et sécurité ~

Tous les enfants doivent pouvoir participer pleinement à toutes activités physiques du camp. Nous demandons que les enfants portent des souliers qui tiennent bien aux pieds. Les souliers genre (gougounes) et les souliers ayant un talon ne sont pas acceptés au camp.

Les espadrilles seulement seront acceptées au camp.

~ Matériels à prévoir ~

Il est important que le sac de votre enfant contienne **tous les jours** :

- Crème solaire et un chapeau
- Bouteille d'eau réutilisable
- Vêtements de rechange
- Deux collations et un dîner froid santé
- Insectifuge (chasse-moustique) à votre discrétion

~ Objets personnels ~

Les enfants sont responsables de leurs propres effets. Le camp Bivouac ne peut en aucun cas être tenu responsable de la perte d'articles appartenant à un enfant ou des dommages qui leur sont causés. Il est interdit aux enfants d'apporter un appareil ou un jouet électronique ou tout autre article semblable.

~ Excursions et sorties ~

Le camp Bivouac fera deux sorties par semaine (mardi et jeudi). Les enfants doivent porter leur t-shirt de camp lors des sorties prévues à l'horaire. Aucun argent de poche ne sera permis.

Si toutefois nous devons annuler une sortie à cause du mauvais temps, nous la reporterons dans la même semaine.

Il est important d'arriver à l'heure, car les autobus doivent respecter l'heure de départ. Un parent en retard devra aller porter son enfant à la sortie et devra attendre de laisser son enfant à l'animatrice.

~ Ratios de groupe ~

Les ratios enfants/employé sont :

- Groupe 5-7 ans / 13 enfants pour un animateur
- Groupe 8-12 ans/ 15 enfants pour un animateur

~ Parents accompagnateurs~

Pour les parents qui souhaiteraient participer aux excursions avec leur enfant, nous sommes toujours heureux de vous accueillir. Afin de vous offrir une belle expérience d'accompagnement, l'animatrice en chef vous assignera la responsabilité de trois enfants (maximum), incluant le vôtre.

Les parents accompagnateurs suivront l'horaire de l'animatrice du groupe dans lequel ils se retrouvent. Nous vous demandons aussi de respecter les règlements établis pour les excursions. **Le parent accompagnateur devra fournir à La Clé une vérification de casier judiciaire et vérification des antécédents – personnes vulnérables, avant la date de l'excursion.**

~ Bénévoles~

Nous accueillons des bénévoles au camp tout au long de l'été. Ils aideront à animer les jeux, à accompagner les groupes durant les excursions et aideront à assurer le bon déroulement du camp. Soyez assurés qu'en aucun temps, les bénévoles ne seront responsables de votre enfant. Ils sont là pour aider et supporter nos équipes d'animation.

~ Témoignage pour l'amélioration du camp Bivouac ~

Nous vous encourageons à parler avec l'équipe d'animation de votre camp si vous avez des questions ou des commentaires. À chaque camp, il y a un ou une animateur(trice) en chef à qui vous pouvez vous adresser si nécessaire.

~ Pour nous contacter ~

Pour toute questions concernant le camp, vous pouvez communiquer avec La Clé au :

Téléphone : 705 725-9755

Courriel : bivouac@lacle.ca




~ Procédure de plainte ~

Dans le but d'assurer la qualité des services offerts à votre enfant, une plainte est une occasion d'améliorer la qualité des services. Toute personne, anonyme ou connue, peu porter plainte pour dénoncer un fait ou si elle constate une situation qui menace la santé, la sécurité et/ou le bien être de votre enfant.

Lorsqu'un parent désire communiquer son insatisfaction concernant les services offerts par le camp, la procédure à suivre est :

1. Discuter avec l'animatrice du groupe en premier
2. Discuter avec la coordonnatrice adjointe du camp si pas résolu
3. Communiquer avec la coordonnatrice du camp
4. Communiquer avec la directrice des services à la famille

~ Horaire typique des activités hebdomadaires ~

	Horaire typique des activités hebdomadaires					
	Du __ au __ juillet/août 2019					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
Ouverture jusqu'à 9 h	Arrivée et service de garde					
9 h à 9 h 10	Règlements et création d'un nom et drapeau d'équipe	Journée en plein air! 	Rassemblement	Journée en excursion! 	Rassemblement	
9 h 10 à 10 h			Jeux et activités		Jeux et activités	
10 h à 10 h 20	Collation		Collation		Collation	
10 h 20 à 11 h 10	Jeux et activités		Activités au parc		Jeux et activités	
11 h 10 à 12 h	Jeux et activités		Dîner		Jeux et activités	
12 h à 12 h 30	Dîner		Activité soleil ou pluie		Dîner	
12 h 30 à 13 h 30	Période art ou sport		Collation		Collation	Activité hors de l'ordinaire
13 h 30 à 14 h 30			Jeux et activités		Jeux et activités	Collation
14 h 30 à 14 h 50	Collation		Rassemblement		Rassemblement	Jeux et activités
14 h 50 à 15 h 50	Jeux et activités		Départ et service de garde			
15 h 50 à 16 h	Rassemblement					
16 h jusqu'à la fermeture						

Veillez noter que les journées d'excursions et des activités peuvent varier. Veuillez consulter votre équipe d'animation pour les changements.